



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091074

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/08/2025 11H15 C:005300 I:32271
V/REF : 1021901
V/Email reçu le Lundi 04/08/2025 a 11H15

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 01503
IMMEUBLE : LE GRAND CHAMP -1503
PROMENADE DES BALDAQUINS
7 RUE DES LOGGIAS
38080 L'ISLE D'ABEAU

Vaulx en Velin, le 24 Septembre 2025

Référence Marché: M_230260003-1

LOCALISATION : ALLEE N°14 BALDAQUINS-CONTACTER M.PROST (GARDIEN)-TEL:06 71920724
ENTREE GARAGE AU 11 RUE DES LOGIAS

MOTIF : INTERVENIR POUR UN POMPAGE DE GARAGE
LE 04/08/2025 A 16:33

REÇU MAIL DE MME LAURENCIN :
SUITE A VOTRE INTERVENTION BC 1021901 DE CET APRES-MIDI, IL S'AVERE QUE
VOTRE TECHNICIEN NOUS A INFORMÉ QUE L'APPAREIL UTILISÉ POUR LE POMPAGE
DES REGARDS DANS LES GARAGE EST TOMBÉ EN PANNE.
MERCI DE NOUS DIRE, SI LA SUITE DE L'INTERVENTION AURA LIEU DEMAIN MATIN
AFIN QUE NOTRE EMPLOYÉ SOIT SUR PLACE POUR VOUS OUVRIR L'ACCES ET SANS
NOUS FACTURER DES FRAIS DE DÉPLACEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LA 2EME
INTERVENTION.

Donneur d'ordre : Mme M.A. LAURENCIN

NATURE DE L'INTERVENTION

Pompage, aspiration, assèchement d'eau par camion équipé Haute Pression/ou
avec pompes a vide - 10M3/H - 22M3/H - aspirateur industriel a eau.

LE 04/08 A 14H15 :
INTERVENTION A PARTIR DES GARAGES
NETTOYAGE HAUTE PRESSION DES SOLS

LE 05/08/2025 A 15H30 :
FIN DE CHANTIER
POMPAGE / NETTOYAGE DES SOLS
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 06/08/25 a 07H31 _ Envo i (CR/AB)



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091074

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
2,50	CU0001-H(s)curage >1er tampon colle04/08	1	121,98		304,95
2,50	CU0001-H(s)curage >1er tampon colle05/08	4	121,98		304,95
TOTAL H.T.					609,90
T.V.A. a 10,00%					60,99
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>670,89</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1021901 du 04/08/2025

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

LE GRAND CHAMP

14 PROMENADE DES BALDAQUINS

38080 L ISLE D ABEAU

Référence de la Demande

N°: 841 664 du 01/08/2025

THCVRDPCG Tvx hors contra Voirie reseaux Partie cne gar .

02-EE-8504-ENT-61567110

01503-00002 LE GRAND CHAMP ISLE D
ABEAU

Délai

Date limite exécution : 19/08/2025

Observations

INTERVENTION CE JOUR SI POSSIBLE AVANT 14H30 MERCI

ACCES AUX GARAGES CONTACTER OBLIGATOIREMENT

MR PROST 61.71.92.07.24 QUI VOUS DONNERA DES EXPLICATIONS

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
DEBOUEU POMPAGE PETITS REGARDS DANS LES GARAGES	1,00	250,00	250,00	25,00	275,00
Total H.T.					250,00
Total TVA					25,00
Total TTC					275,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LAURENCIN MARIE-ANGE le 04/08/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **PROMENADE DES BALDAQUINS 38080 L ISLE D ABEAU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **04/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1021901